



embrayage qui broute

Par **Robert DURBEC**, le **06/12/2019** à **18:39**

Bonjour,

L'embrayage de ma Renault LAGUNA 2 a été changé car il broutait au démarrage à 106552 kms. Facture payée de Euros 1398,00

Cette anomalie est apparue de nouveau à 130627 kms. Ce concessionnaire a établi une facture de Euros 1158,00 et a pris à sa charge

euros 891,00 en me laissant payer quand même euros 267,00 que j'ai réglé.

J'ai dû de nouveau leur ramener ma voiture à 165000 kms

pour la récurrence de ce même problème: broute au démarrage,

Maintenant la partie qu'il me dit à ma charge s'élève à Euros 530 euros. Ai-je des recours ? J'ai accepté et la voiture va être réparée et je n'ai pas encore réglé cette facture, mais pourquoi faudrait-il que je sois responsable de pièces sans doute défectueuses ?

Merci Cordialement